

La Première Guerre mondiale vue par un enfant allemand

Enfant, j'étais vraiment un fan de guerre. Je noircirais le tableau en prétendant que je fus une authentique victime de la propagande de haine qui, dans les années 1915 à 1918, était censée ranimer l'enthousiasme défaillant [...]. Ce qui comptait, c'était la fascination exercée par ce jeu belliqueux [...]. Je ne me lassais pas d'établir mentalement le score. Je lisais avec passion les communiqués du front et refaisais les calculs suivant des règles elles aussi mystérieuses, irrationnelles, qui stipulaient par exemple que dix prisonniers russes équivalaient à un prisonnier français, ou cinquante avions un cuirassé. S'il avait existé des statistiques concernant les tués, je n'aurais certainement eu aucun scrupule à « recalculer » les morts, sans me représenter la réalité que recouvraient les chiffres. C'était un jeu sinistre, énigmatique, dont l'attrait pervers ne s'épuisait jamais et qui annihilait tout le reste, réduisait à rien la vie réelle, c'était une drogue comme la roulette ou l'opium. Mes camarades et moi avons joué à ce jeu tout a long de la guerre, quatre années durant, impunément, en toute tranquillité - et c'est ce jeu là [...] qui nous a tous marqués de son empreinte redoutable [...]. Bien des éléments ont contribué bien plus tard à la victoire du nazisme et en ont modifié l'essence. Mais c'est là que se trouvent ses racines. Non, comme on pourrait le croire, dans l'expérience des tranchées mais dans la guerre telle que l'ont vécue les écoliers allemands. La génération des tranchées dans son ensemble a fourni peu de véritables nazis [...]. Cela est facile à comprendre car quiconque a éprouvé la réalité de la guerre porte le plus souvent sur elle un jugement différent [...]. La génération nazie proprement dite est née entre 1900 et 1910. Ce sont les enfants qui ont vécu la guerre comme un grand jeu, sans être le moins du monde perturbés par sa réalité.

Sebastian Haffner, *Histoire d'un Allemand*, Actes Sud, Babel, 2002 p. 32-33

« L'esprit de camaraderie » vu par un jeune magistrat allemand.

Jeune magistrat dans l'Allemagne des années trente, Sebastian Haffner doit effectuer un stage obligatoire de plusieurs semaines dans un camp d'entraînement avec des dizaines de jeunes universitaires et intellectuels, futurs juges, encadrés par les nazis. Il y découvre « l'esprit de camaraderie ».

Pendant la journée, on n'avait jamais le temps de penser, jamais l'occasion d'être un « moi ». Pendant la journée, la camaraderie était un bonheur. Aucun doute : une espèce de bonheur s'épanouit dans ces camps, qui est le bonheur de la camaraderie. Bonheur matinal de courir ensemble en plein air [...], de partager ensemble les paquets que tantôt l'un, tantôt l'autre recevait de sa famille, de partager ensemble la responsabilité d'une bévue commise par l'un ou l'autre, de se prêter mutuellement aide et assistance pur mille détails, de se faire une confiance mutuelle absolue dans toutes les occasions de la vie quotidienne, de se battre et de se colleter ensemble comme des gamins, de ne plus se distinguer les uns des autres [...]. Qui niera que tout cela est un bonheur? Qui niera qu'il existe dans la nature humaine une aspiration à ce bonheur que la vie civile, normale et pacifique ne peut combler? [...] C'est précisément ce bonheur, précisément cette camaraderie qui peut devenir un des plus terribles instruments de la déshumanisation - et qu'ils le sont devenus entre les mains des nazis. [...] Ils sont submergés les Allemands de cet alcool de la camaraderie [...]. Ils les y ont noyé jusqu'au delirium tremens. Partout, ils ont transformé les Allemands en camarades, les accoutumant à cette drogue depuis l'âge le plus malléable : dans les Jeunesses hitlériennes, la SA, la Reichswehr, dans des milliers de camps et d'associations. [...] La camaraderie est partie intégrante de la guerre. [...] Elle rend supportable l'insupportable.

Sebastian Haffner, *Histoire d'un Allemand*, Actes Sud, Babel, 2002 p. 416 à 418

Le programme T4
Affiche des années 30



La Gestapo, médecin du corps allemand, vue par un de ses cadres.

Le principe politique national-socialiste de totalité, qui correspond à notre vision organique et indivisible de l'unité du peuple allemand, ne souffre la formation d'aucune volonté politique en-dehors de notre propre volonté politique. Toute tentative d'imposer - voire de préserver - une autre conception des choses sera éradiquée comme un symptôme pathologique qui menace l'unité et la santé de l'organisme national [...]. C'est à partir de ces principes que le national-socialisme a, pour la première fois en Allemagne, développé une police politique que nous concevons comme moderne, c'est-à-dire comme répondant aux besoins de notre temps. Nous la concevons comme une institution qui surveille avec soin l'état de santé politique du corps allemand, qui repère à temps tout symptôme de maladie et qui situe et élimine les germes de destruction, qu'ils soient issus d'une dégénérescence interne ou d'une contamination volontaire par l'étranger. Voilà l'idée et l'éthique de la police politique dans l'Etat raciste de notre temps, conduit par le Führer.

Werner Best, lieutenant-colonel SS, « Die Geheime Staatspolizei », in Deutsches Recht, avril 1936, pp. 125-128.

Textes sur l'idéologie nazie

1) L'inégalité des races

« Tout ce que nous avons aujourd'hui devant nous de civilisation humaine, de produits de l'art, de la science, de la technique est presque exclusivement le fruit de l'activité créatrice des Aryens. (...). La conception raciale ne croit nullement à l'égalité des races, mais reconnaît au contraire leur diversité et leur valeur plus ou moins élevée. (...) Les Aryens ont été les seuls fondateurs d'une humanité supérieure, celle qui a créé la civilisation ».

Adolf Hitler, Mein Kampf, 1925

2) L'antisémitisme

« Le jeune Juif aux cheveux noirs épie pendant des heures, le visage illuminé d'une joie satanique, la jeune fille qu'il souille de son sang (...). Ainsi cherche-t-il à abaisser systématiquement le niveau des races en empoisonnant constamment les individus (...). La perte de la pureté du sang abaisse l'homme pour toujours. Les peuples qui se métissent ou se laissent métisser pèchent contre la volonté de l'éternelle Providence et leur chute n'est pas imméritée. »

Adolf Hitler, Mein Kampf, 1925

3) Le Juif, ennemi absolu

« L'ennemi mortel, impitoyable, du peuple allemand est et reste la France. Car la contamination provoquée par l'afflux de sang nègre sur le Rhin répond aussi bien à la soif de vengeance de cet ennemi héréditaire de notre peuple qu'au froid calcul du Juif. Le Juif y voit le moyen de commencer le métissage du continent européen en infectant la race blanche avec le sang d'une basse humanité ».

Adolf Hitler, Mein Kampf, 1925

4) L'espace vital

« La politique extérieure de l'Etat raciste doit assurer les moyens d'existence sur cette planète de la race (...). Seul un espace suffisant sur cette terre assure à un peuple la liberté d'existence. Le mouvement national-socialiste doit alors trouver le courage de rassembler notre peuple pour le lancer sur la voie qui le sortira de son étroit habitat actuel et le mènera vers de nouveaux territoires (...). L'avenir de notre politique extérieure se trouve dans une politique de l'Est, dans le sens de l'acquisition de la terre nécessaire à notre peuple allemand. »

Adolf Hitler, Mein Kampf, 1925

Affiche du Front du travail 1936 : « aujourd'hui comme hier, nous restons camarades »



Lois « pour la défense du sang et de l'honneur allemands », Nuremberg 1935 (extrait)

« Pénétré de la conscience que la pureté du sang allemand est la prémisse de la perpétuation du peuple allemand, et inspiré de la volonté indomptable d'assurer l'avenir de la nation allemande, le Reichstag a adopté à l'unanimité la loi suivante, qui est proclamée par les présentes :

- 1- *Les mariages entre Juifs et sujets de sang allemand ou assimilés sont interdits.*
- 2- *Le rapport extra-marital entre Juifs et sujets de sang allemand ou assimilés est interdit.*
- 3- *Les Juifs ne peuvent pas utiliser au service de leur ménage des femmes de sang allemand ou assimilées, âgées de moins de quarante-cinq ans.*
- 4- *Il est interdit aux Juifs de pavoiser aux couleurs allemandes nationales. Par contre, ils peuvent pavoiser aux couleurs juives : l'exercice de ce droit est protégé par l'Etat.*
- 5- *Les infractions au paragraphe 1 seront sanctionnées par des peines de réclusion. Les infractions au paragraphe 2 seront sanctionnées par une peine d'emprisonnement ou une peine de réclusion. »*

La vie quotidienne des Juifs sous le nazisme. Les mesures antisémites vécues par V. Klemperer

« Le garrot se resserre de plus en plus, ils inventent constamment de nouvelles mesures pour nous briser lentement. Qu'est-ce qu'il a pu y en avoir ces dernières années, des grandes et des petites ! Et le petit coup d'épingle fait parfois beaucoup plus mal que le grand coup de massue. J'énumère ces ordonnances :

- 1- Obligation de rester chez soi après huit ou neuf heures du soir. [...]
- 2- Chassés de notre propre maison [obligation de s'installer dans un immeuble où sont regroupés les juifs de la ville].
- 3- Interdiction d'écouter la radio, interdiction d'utiliser le téléphone
- 4- Interdiction d'aller au théâtre, au cinéma, au concert, au musée.
- 5- Interdiction de s'abonner aux journaux ou d'en acheter.
- 6- Interdiction d'utiliser tout moyen de transport.
- 7- Interdiction d'acheter des « denrées rares ». [...]
- 8- Interdiction d'acheter des fleurs. [...]
- 9- Interdiction d'aller chez le coiffeur. [...]
- 10- Interdiction de posséder une machine à écrire,
- 11- des fourrures et couvertures en laine,
- 12- un vélo,
- 13- des chaises longues,
- 14- des chiens, des chats, des oiseaux.
- 15- Interdiction de quitter la banlieue de Dresde, de pénétrer dans la gare, de passer sur la rive des ministères et dans les jardins publics. [...]
- 16- 19 septembre 1941 : étoile juive obligatoire sur les vêtements.
- 17- Interdiction de posséder des réserves alimentaires.
- 18- Interdiction de fréquenter les bibliothèques et les restaurants.
- 19- Pas de cartes d'habillement,
- 20- pas de cartes de poisson,
- 21- pas de ration spéciale telle que café, chocolat, fruits, lait concentré.
- 22- Obligation de payer des impôts spéciaux.
- 23- Diminution de la retraite des 2/3.
- 24- Restriction des achats à une heure (de 15h à 16h, le samedi de 12h à 13 h).

Voilà, je crois que c'est tout. Mais, pris tous ensemble, ces [...] points ne sont rien face au danger permanent de perquisition, de sévices, de prison, de camp de concentration et de mort violente.

D'après V.Klemperer, Journal 1942-1945, Tome 2, Je veux témoigner jusqu'au bout, Editions du Seuil, 2000